

FEDERATION REGIONALE DES COURSES DU SUD-OUEST

COMMUNIQUE DU CONSEIL REGIONAL DU TROT ET DU COMITE REGIONAL DU TROT

Bonjour,

Nous espérons vous trouver tous en bonne santé, vous et vos familles.

De nouvelles informations nous ont été apportées lors de la réunion téléphonique de cet après-midi, dans le cadre de la Commission des Régions de la Fédération Nationale des Courses, relatives aux modalités de la reprise des réunions de courses à compter du 11 mai prochain.

- Les courses reprendraient dès le 11 Mai, sur la base des réunions à huis-clos, uniquement sur les hippodromes PREMIUM et ce jusqu'au 15 Juin à partir du calendrier initial, tout au moins dans 90% des cas.
- Certaines de ces réunions PREMIUM se verraient adjoindre 3 à 4 courses PMH, portant ainsi le nombre de courses de la journée à 11 ou 12.
- Aucun hippodrome PMH n'organiserait de réunion pendant cette période d'un mois.
- Du 15 Juin au 14 Juillet inclus, les courses continueraient à se dérouler à huis-clos, sur les hippodromes PREMIUM mais aussi sur des hippodromes PMH de première catégorie, susceptibles de respecter le strict cahier des charges relatif aux règles sanitaires.
- A compter du 15 Juillet, l'activité pourrait redevenir « normale » sur l'ensemble des hippodromes qu'ils soient PREMIUM ou PMH, qu'ils soient dotés d'une piste en dur ou d'une piste en herbe.
- Cette activité serait rendue possible par l'autorisation que les autorités donneraient quant à l'organisation de manifestations regroupant au maximum 1.000 personnes.

L'ensemble de ce schéma de reprise est enfin subordonné à l'accord des représentants de l'Etat que les Présidents BARJON, DE ROTSCCHILD et MEHEUT vont rencontrer mardi prochain pour valider :

- Le cahier des charges des réunions à huis-clos
- Le soutien financier nécessaire à la filière pour assurer le paiement des allocations, dans l'attente du retour des ressources du PMU à un niveau normal.

Bien cordialement,
Vos biens dévoués,

Gérard CAZENEUVE
Président du Conseil Régional du Trot

Bruno MUEL
Président du Comité Régional du Trot